

BONNIOU Auguste

Naissance : 24 février 1920 - Brest (29) Année d'entrée en résistance ou F.F.I. : 1941

Résistance : <u>Groupe Élie</u> Pseudonyme(s) : Danton Secteur(s) d'action : Brest

Arrêté, Déporté, Mort de déportation Décès : 31 mai 1979 - Brest (29)

Mort pour la France

Auguste Bonniou est déclaré pupille de la nation en 1930 après le décès de son père en 1929. Il est scolarisé jusqu'à ses 15 ans, notamment à l'école Pratique d'Industrie où il fait la connaissance de Maurice Le Roux, et entre ensuite à l'arsenal comme apprenti mécanicien-ajusteur jusqu'en février 1938. La famille Bonniou réside au 36 rue Danton. Le second fils de la famille, Jean (1918-1976), fait partie de la Défense Passive.

En pleine débâcle, à la veille de l'arrivée des Allemands à Brest, <u>Maurice</u> et Auguste sont mobilisés par le 2ème Dépôt de la Marine, comme matelots 2e classe, le 18 juin 1940. Devant l'avance allemande, la Marine évacue toute la flotte en embarquant autant de marins et soldats qu'ils peuvent. Certains navires rallient l'Angleterre, où se trouve déjà une partie de l'armée en déroute, les autres gagnent l'Afrique. C'est le cas de nos deux jeunes brestois qui embarquent sur le pétrolier ravitailleur *Tarn* de la marine Nationale qui fait route vers la Méditerranée.

Le 26 juin 1940, le pétrolier arrive à Casablanca au Maroc avec plus de 600 recrues de Brest. Quelques temps plus tard, en juillet, <u>Maurice</u> et Auguste rallient en autocar la ville de Mogador pour y intégrer la 1ère formation du Groupe des Recrues.

Hier j'ai été à la baignade, l'eau ici est plus froide qu'à Brest parce qu'il y a beaucoup de vent.

Le 26 septembre 1940, il est de retour en France et se voit affecté au 5e dépôt de la Marine à Toulon. Démobilisé à Toulon le 11 octobre 1940, Auguste Bonniou est obligé de faire un passage par les Chantiers de la Jeunesse française (C.J.F), avec son ami brestois <u>Maurice</u>, dans le camp n°13 *Bonaparte* - groupe 7, en janvier 1941, à Cavaillon en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il parvient néanmoins à n'y faire qu'un très court séjour, il est rendu à la vie civile en février 1941. De retour à Brest, il réintègre l'arsenal.

Recruté dans le <u>Groupe Élie</u> avec son ami <u>Jean Coateval</u> par <u>Joseph Prigent</u>, il participe à diverses actions dont la récupération d'armes et de sabotages ainsi qu'à l'attaque de la batterie de D.C.A allemande près de la rue Lazare-Carnot le 28 février 1941. Il diffuse également la propagande Gaulliste.

Le 16 mai 1941 vers midi alors qu'il rentre de l'arsenal, les agents de l'Aussenkommando du S.D de Brest,

basée à l'école de Bonne-Nouvelle, débarquent à son domicile pour l'appréhender. Prétextant prendre des affaires dans sa chambre, il tente de fuir par la fenêtre mais apercevant un soldat allemand, en poste juste devant, il se résigne.

D'abord interné à la prison du Bouguen à Brest, il est transféré à Rennes puis à Fresnes en prévision du procès. Le groupe de résistants brestois passe devant le tribunal militaire allemand en novembre 1941. Auguste Bonniou est condamné à 5 ans de réclusion, peine longue qui entraîne automatiquement sa déportation vers l'Allemagne.

Résistants brestois présents dans le convoi du 19 janvier 1942 :

- BONNIOU Auguste
- CAROFF Jean (Karlsruhe, Rheinbach et Siegburg)
- <u>COATÉVAL Jean</u> (Karlsruhe, Rheinbach et Hameln)
- <u>DROUIN René</u> (Karlsruhe, Rheinbach et Siegburg) [
- <u>FÉROC Yves</u> (Karlsruhe, Saarbrücken et Zweibrücken) □
- GOUEZ François (Karlsruhe, Rheinbach, Siegburg, Butzbach et Rockenberg) 🛚
- GOUEZ Lucien (Karlsruhe, Rheinbach, Kassel et Coswig)
- <u>INIZAN Louis</u> (Karlsruhe, Rheinbach, Siegburg et Köln)
- LE REST Robert (Karlsruhe, Rheinbach et Hameln)
- <u>LE ROUX Maurice</u> (Karlsruhe, Rheinbach et Siegburg)
- <u>OLLIVIER Joseph</u> (Karlsruhe, Rheinbach, Siegburg et Butzbach)
- <u>PICART Yves</u> (Karlsruhe, Rheinbach et Siegburg)
- POULIQUEN Jean (Karlsruhe, Rheinbach et Siegburg et Butzbach)
- ROIGNANT Hervé (Karlsruhe, Rheinbach et Siegburg) 🛚

Auguste Bonniou passe dans les camps de Karlsruhe, Rheinbach, Siegburg et Butzbach. Libéré par l'avance américaine le 23 avril 1945, il est rapatrié le 5 mai 1945 en France. Après-guerre, le 20 août 1947, il épouse Francine Alençon à Plabennec et de cette union naîtront deux enfants. Dans les années 1950, Auguste Bonniou sert lors de la guerre d'Indochine avant de reprendre son emploi à l'arsenal de Brest et d'y faire toute sa carrière. Il prend sa retraite en 1969 et reste sur Brest.

Décédé en 1979, son épouse fait la demande de la mention *Mort pour la France*, estimant que son décès prématuré est dû aux suites de sa déportation, ce qui lui sera accordé. A sa famille, il ne parlait pratiquement jamais de cette période. Par chance, ils ont conservé beaucoup de documents personnels nous permettant de retranscrire son histoire.

Pour son action dans la résistance, il reçoit les distinctions suivantes :

- Chevalier de la Légion d'Honneur (1959)
- Médaille Militaire (1952)
- Croix de Guerre 39/45, avec palme (1952)
- Croix de Guerre 39/45, avec étoile d'argent (1946)
- Croix du combattant volontaire 39/45 (1957)
- Médaille Commémorative 39/45, barrette Engagé Volontaire

Publiée le vendredi 23 août 2019, par Gildas Priol, mise à jour mercredi 10 avril 2024

Sources - Liens

- Famille Bonniou, témoignages, documents et iconographie.
- Archives municipales de Brest, registre d'état civil (1E261) et recensement de 1936 (1F86).
- Archives départementales du Finistère, dossier de combattant volontaire de la résistance (1622 W 13).

- Service historique de la Défense de Vincennes, dossier du procès du groupe Élie (GR 25 P 16344), aimablement transmis par Edi Sizun.
- Fondation de la Résistance, Paris, liste nominative des Résistants du Finistère.
- Fondation pour la mémoire de la Déportation, registre des déportés (<u>I.22</u>).
- BROC'H François, alias *Florette*, *J'avais des camarades ou "Souvenirs" de quatre années de résistance dans le Finistère, août 1940 août 1944*, éditions Le Télégramme, Brest, 1949.
- Service historique de la Défense de Vincennes, dossier d'homologation des faits de résistance (GR 16 P 72622) **Non consulté à ce jour**.
- Service historique de la Défense de Caen, dossier d'interné-déporté (<u>AC 21 P 713284</u>) **Non consulté à ce jour**.

Remerciements à Patrick Quéré pour la relecture.

Mémoires des Résistants et FFI de l'arrondissement de Brest - https://www.resistance-brest.net